



VILLARD-SUR-L'AIN (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton de Clairvaux ; perception et distribution de poste de Doucier ; paroisse de Marigny ; à 15 km de Clairvaux et 22 de Lons-le-Saunier. Altitude : 523^m.

Le territoire est limité au nord par Marigny, au sud par Châtillon-sur-Curtine, à l'est par Marigny et Doucier et à l'ouest par la rivière d'Ain.

Il est traversé par les chemins de grande communication n^{os} 27, de Salins à Dortan, et 39, de Lons-le-Saunier à Saint-Laurent ; par les chemins vicinaux tirant à Marigny, Doucier et Châtillon ; par la rivière d'Ain, le Hérisson et le bief du Pré-Neuf.

Le village est situé entre le lac de Châlain et la rive gauche de l'Ain, sur un terrain ondulé. Les maisons sont construites en pierres et couvertes, les unes en tuiles et les autres en tavaillons.

Population : en 1790, 62 habitants ; en 1846, 400 ; en 1851, 91, dont 40 hommes et 51 femmes ; population spécifique par km carré, 23 habitants ; 22 maisons ; 23 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1793.

Vocabulaire : saint Théodule. Paroisse de Marigny.

Série communale à la mairie. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 7423 à 7427, 3 E 8306, 3 E 10812 à 10814 et 3 E 12879. Tables décennales : 3 E 1172 à 1180.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 1138-1139, 2 Mi 1207, 2 Mi 1945-1946, 5 Mi 7 et 5 Mi 1183.

Cadastré : exécuté en 1833 : surface territoriale : 361^h 27^a divisés en 1524 parcelles ; surface imposable : 360^h, savoir : 186 en terres labourables, 91 en pâtures, 83 en prés et 5 en jardins, d'un revenu cadastral de 2.696 fr. ; contributions directes en principal 586 fr.

Le sol, d'une moyenne fertilité, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, des légumes secs, du chanvre. Les habitants négligent à tort la culture des prairies artificielles.

Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes et des porcs.

La population fréquente les marchés de Clairvaux. Sa principale ressource consiste dans l'agriculture.



Il y a une fromagerie dans laquelle on fabrique annuellement 2.000 kg de fromages, façon Gruyère.

Biens communaux : une chapelle dédiée à saint Renobert et quelques parcours. Il n'existe pas dans ce village de maison commune.

Budget : recettes ordinaires 738 fr. ; dépenses ordinaires 738 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Entre le lac de Châlain et le Villard, passait une voie gauloise ou gallo-romaine qui tendait de Salins à Orgelet par Crotenay, le Pont-du-Navoy, Montigny, le Villard et Patornay. A peu de distance était un retranchement qui fut probablement construit en prévision de la grande bataille qui se livra, au IV^e ou au V^e siècle, dans la Combe-d'Ain. L'établissement de ce camp paraît avoir rendu la lutte terrible sur le territoire du Villard, car on y compte neuf vastes *tumuli* dans le *champ du Prélot*, nom dérivé de *prælium*, combat, et dix-huit dans le communal du Chenet.

Seigneurie : ce village dépendait en toute justice de la seigneurie de Châtillon-sur-Curtine, à l'exception d'un fief qui relevait de celle de Monnet.

Le vendredi avant la mi-carême 1262 (n. st.), Eudes, sire de Beauregard, consentit à faire hommage à Hugues de Chalon et à la comtesse palatine, son épouse, sauf la fidélité qu'il devait au comte de Vienne, seigneur de Châtillon-sur-Curtine, de tout ce qu'il avait à Chambly et Doucier et de ce qu'il devait recueillir en la succession d'Aymon de Poligny, à *Villers*, Villard, et à *Marrenay*, Marigny.

De son côté, Guillaume, sire de Monnet, consentit, en 1268, à se reconnaître l'homme-lige de Perrin de Chalon dit le Bouvier, sauf la fidélité qu'il devait à Hugues, comte de Vienne et seigneur de Châtillon, pour cent livrées de terre qu'il assigna sur un franc-allevé qu'il possédait à Chambly, Songeson, *Viler*, Villard, et Navoy.

Guyot de Montjouvent possédait, en 1352, le fief du Villard, qui relevait des sires de Monnet. Nous ne savons quel méfait il commit, mais nous lisons dans un compte que rendit à cette époque le bailli d'aval aux gens du conseil de la comtesse de Bourgogne, le passage suivant : « Pour les dépens dou bailli et des gens d'armes étant en sa compagnie faits à Pouloigny, jour de la fête de l'apparition N. Seigneur qu'il fait déroichier et mettre en ruyne la maison Guyot de Montjovet, à Villert près de Chestoillon sur Curtenne, outre la rivière d'Hain.... avec lui la bannière de Poligny. » Il fallait que le bailli s'attendit à une vigoureuse résistance pour avoir appelé à son aide non-seulement des chevaliers et des écuyers, mais encore la milice communale de Poligny. C'est ce même fief qui fut acquis par la famille Favernier et dont MM. Moreau prirent le nom. (Voir l'article *Monnet*.)

Chapelle : Le Villard dépendait de la paroisse de Marigny. Il y avait dans ce village une chapelle dédiée à saint Renobert, qui en renfermait elle-même une autre dédiée à saint Claude, dont les fabriciens de Marigny et du Villard nommaient le chapelain conjointement avec d'autres patrons laïcs.

Bibliographie : Annuaire du Jura, année 1857.